

Pollution aux solvants chlorés provenant de l'ancien site DASI- MERCIER

**Grézieu la Varenne
Lundi 13 novembre 2023**

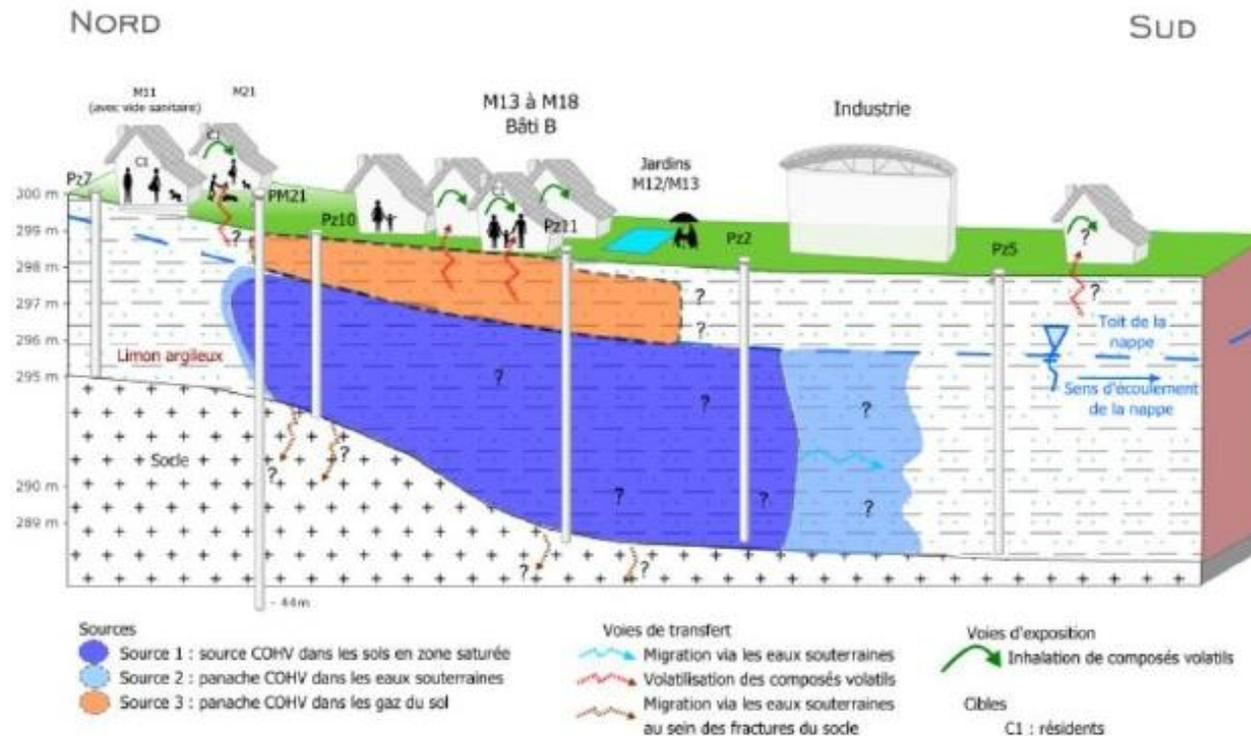
***Frédéric LE LOUÉDEC
Service Santé-Environnement
ARS ARA - DD69***

Contamination : trichloroéthylène (TCE) et tétrachloroéthylène (PCE)



ADEME
Diagnostic environnemental
et IEM
12. Interprétation de l'état des milieux

Figure 35 : Schéma conceptuel – Zone est



Valeurs guides et normes en eau potable

Élaboration



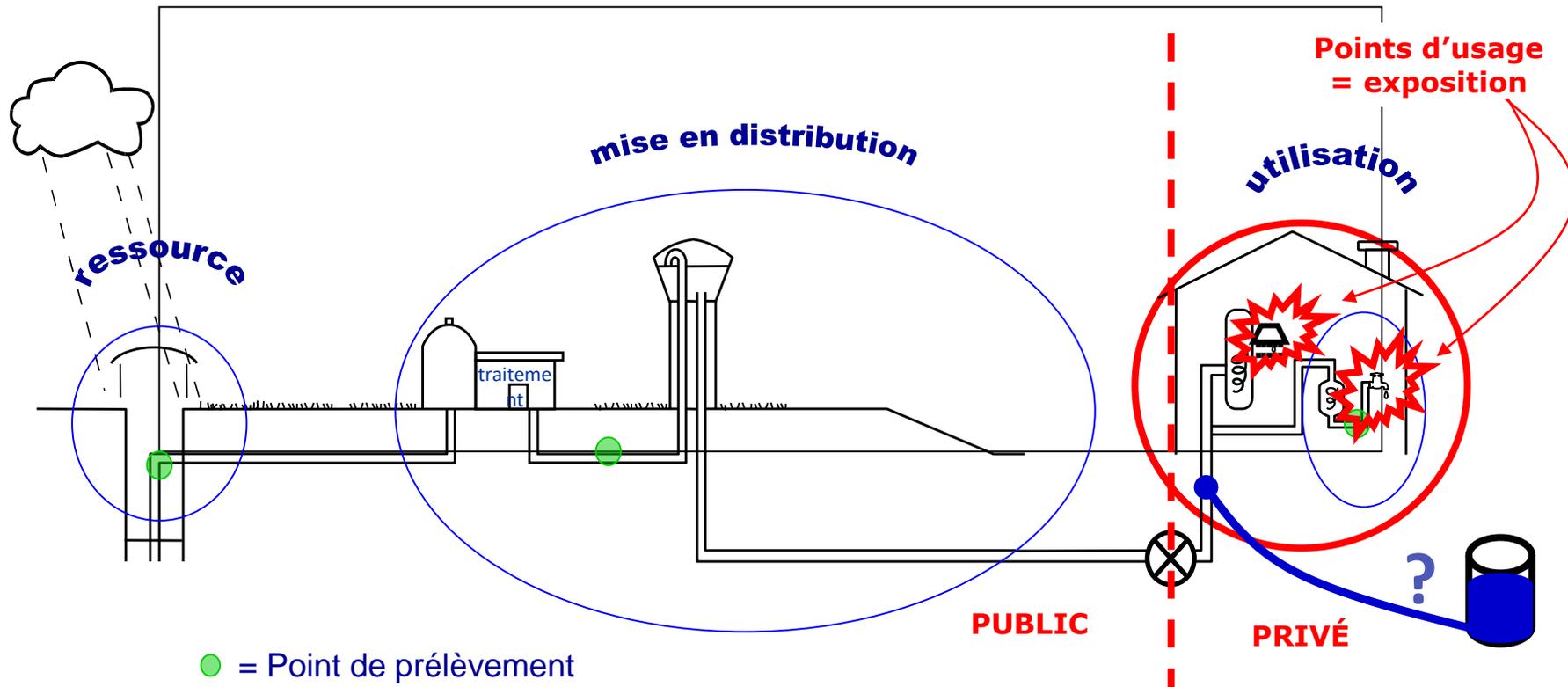
Eau

- Norme eau potable : TCE + PCE = 10 µg/L
- Valeurs guides OMS :
 - TCE = 20 µg/L (=> exposition vie entière et excès de risque de cancer d'environ $1. 10^{-6}$)
 - PCE = 40 µg/L (=> exposition vie entière et excès de risque de cancer d'environ $5. 10^{-6}$)

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

L'eau des puits privés n'est pas contrôlée : elle n'est pas potable

L'utilisation d'une eau ne provenant pas du réseau public impose : un double réseau ou disconnexion par surverse



Quelques recommandations

Dans l'attente des résultats des investigations de l'ADEME :

- ne pas boire l'eau des **puits**
- ne pas l'utiliser pour la cuisine, l'arrosage des potagers, le remplissage des piscines

PAR CONTRE :

- sans impact sur activités de jardinages, consommation des légumes
- sans impact sur activités extérieures (jeux...)
- sans impact sur la qualité de l'eau du robinet

Et TOUJOURS : **AÉREZ et **VENTILEZ** VOTRE LOGEMENT**